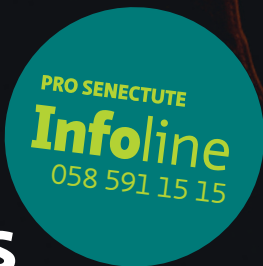


**PRO
SENECTUTE**

**Votre rente
ne suffit pas ?**



**Il y a des
solutions !**



Votre rente ne suffit pas pour payer **la caisse-maladie, le loyer** et pour **manger** ? Vous n'avez pas assez d'argent pour offrir un petit cadeau de temps en temps ?



Vous pouvez recevoir de l'aide ! Les prestations complémentaires sont destinées à toutes les personnes retraitées qui n'ont pas assez de revenu ou de fortune.



Vérifiez votre droit aux prestations complémentaires. Les prestations complémentaires ne sont pas une aide sociale.



Vous voulez en savoir plus ?
Pro Senectute vous conseille gratuitement !

Pour savoir si vous
y avez droit :

